

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session du Comité pour les plantes
Buenos Aires (Argentine), 17 – 21 mars 2009

Espèces d'arbres

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PROJET CONJOINT CITES/OIBT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Contexte

2. Dans sa résolution Conf. 14.4, *Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux*, la Conférence des Parties "CHARGE le Secrétariat CITES de coopérer étroitement avec le Secrétariat de l'OIBT sur les questions touchant aux essences tropicales menacées par le commerce international, et à la gestion durable des forêts productrices de bois tropicaux"; elle se félicite aussi du projet OIBT/CITES en tant qu'important outil pour accroître la coopération entre la CITES et l'OIBT.
3. Comme indiqué dans le document PC17 Doc.16.2, les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES collaborent à un programme de travail visant à garantir que le commerce international des espèces CITES produisant du bois est compatible avec leur conservation et leur gestion durable. Le projet est financé sur quatre ans (2007-2010), essentiellement par une subvention de 2,4 millions d'EUR émanant de la Commission européenne mais les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Norvège et la Nouvelle- Zélande ont également fourni des fonds.
4. Les buts de ce programme de travail sont d'aider les pays à renforcer leur capacité d'émettre des avis de commerce non préjudiciable et à améliorer leur législation nationale et son application et, plus généralement, de veiller à la mise en œuvre correcte de la CITES.
5. D'autres informations sont données dans les rapports d'activité soumis aux sessions précédentes du Comité pour les plantes (voir document PC17 Doc. 16.2) et du Comité permanent (voir document SC57 Inf. 7).

Questions

6. Le programme OIBT/CITES sur les bois (le mot "programme" étant à présent préféré au mot "projet" pour signaler le caractère potentiellement continu de ce travail) est un mécanisme essentiel pour maintenir un dialogue régulier entre les Secrétariats de la CITES et de l'OIBT et a permis une relation de travail plus étroite sur la gestion durable des espèces produisant du bois. Alors que le programme en est à ses débuts, le partenariat entre l'OIBT et la CITES est bien engagé et les Secrétariats continueront de s'appuyer sur ce travail concerté ces prochaines années.
7. L'engagement et l'intérêt manifestés par les Etats des aires de répartition ressortent clairement du nombre et de l'ampleur des propositions de financement soumises, ce qui est un signal très positif pour le programme. Actuellement, les demandes d'assistance soumises dans le cadre de ce programme de travail dépassent les ressources disponibles, aussi des décisions sur le meilleur moyen d'utiliser les fonds

devront-elles être prises. Etant chargée de la réalisation du programme, l'OIBT continuera de rechercher des fonds en s'adressant à d'autres donateurs pour répondre aux nombreuses demandes d'appui.

8. En outre, du point de vue du fonctionnement, le programme OIBT/CITES sur les bois a l'avantage de rationaliser le processus de soumission et d'approbation des propositions puis de réception des fonds. La rapidité du traitement des propositions et l'assistance des coordinateurs régionaux garantissent une transition sans à-coups entre l'élaboration des propositions et leur mise en œuvre. Les coordinateurs régionaux sont des acteurs essentiels pour cette réussite et cet appui direct dans les régions a été très utile.
9. Un point faible du programme concerne la flexibilité. La gamme des espèces CITES, limitée à certaines espèces produisant du bois, pourrait peut-être être étendue plus généralement aux espèces d'arbres ouvertes par CITES. En outre, du fait du contrat passé avec la Commission européenne, les activités du programme sont limitées dans le temps à juin 2010. Ces contraintes sont en train d'être évoquées au comité consultatif qui supervise le programme et de l'avis général, il serait préférable d'avoir une plus grande flexibilité.
10. En tant que partenaire essentiel du programme, le Secrétariat CITES a contribué à la réussite de cette importante activité de renforcement des capacités, notamment en discutant des propositions de projets avec l'OIBT et les Etats des aires de répartition, en contribuant à l'ordre du jour et à l'organisation des ateliers, et en participant au comité consultatif.
11. Le Secrétariat CITES estime qu'avoir un programme de renforcement des capacités aussi vaste et accessible peut améliorer considérablement l'image de la CITES. La disponibilité de fonds permettant de poursuivre ce programme, en particulier à l'appui des Etats des aires de répartition lorsque de nouvelles espèces produisant du bois sont inscrites aux annexes, fournirait l'assistance nécessaire en matière de capacités, qui manque depuis des années. A cet égard, tout en appliquant la résolution Conf. 14.4, le programme contribue à l'application du paragraphe i) de la résolution Conf. 10.13 (Rev CoP14), *Application de la Convention aux essences produisant du bois:*

que les organes de gestion travaillent avec les organismes gouvernementaux (y compris les autorités locales), les organisations non gouvernementales, l'industrie et le grand public à élaborer et fournir des informations sur les objectifs, les dispositions et la mise en œuvre de la Convention, pour corriger l'idée erronée selon laquelle l'inscription des espèces aux annexes de la Convention équivaut à l'interdiction du commerce de leurs spécimens, et pour diffuser le message disant que le commerce international et l'utilisation des essences produisant du bois inscrites aux Annexes II et III sont généralement autorisés et peuvent être bénéfiques;

Dans ce cas, ils sont bénéfiques non seulement en termes de durabilité mais aussi d'opportunités d'accéder à une assistance pour le renforcement des capacités afin de mieux gérer le commerce des bois.

12. Les activités du programme sont indiquées sur Internet sous http://www.stcp.com.br/itto-cites/ing/home_ing.html
13. Le rapport d'activité préparé par le Secrétariat de l'OIBT en consultation avec le Secrétariat CITES est joint en tant qu'annexe au présent document.
14. Durant la phase initiale de ce projet (février 2008 à janvier 2009), le Secrétariat CITES a grandement bénéficié du travail de M. Neil Ellis, détaché par le Gouvernement australien. Le Secrétariat remercie le Gouvernement australien pour sa généreuse contribution et M. Ellis pour son engagement. Le Secrétariat continue d'étudier les possibilités de financement pour maintenir le poste de cadre chargé des bois.

Recommandation

15. Le Comité est invité à prendre note des activités et des progrès accomplis dans le cadre du programme conjoint OIBT/CITES sur les bois.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PROGRAMME CONJOINT CITES/OIBT
SUR LES ESPECES PRODUISANT DU BOIS
5 janvier 2009

A. Description

Titre: Garantir que le commerce international des espèces CITES produisant du bois est compatible avec la conservation et la gestion durable de ces espèces

Réalisateur: Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)

Partenaire: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

Calendrier: 2007-2010

Donateurs: Commission européenne (CE), Etats-Unis d'Amérique, Japon, Norvège et Nouvelle-Zélande

Période couverte par le présent rapport: 1^{er} janvier – 31 décembre 2008

Régions et pays cibles: Afrique (principalement Cameroun, Congo et République démocratique du Congo); Asie (principalement Indonésie et Malaisie); Amérique latine (principalement Bolivie, Brésil et Pérou)

Bénéficiaires finals et/ou groupes cibles: Les bénéficiaires directs finals sont les services publics et les opérateurs du secteur privé des Etats des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les Parties à la CITES qui pratiquent le commerce de ces espèces, qui en bénéficieront sous forme de sensibilisation et d'une plus grande capacité à respecter la CITES. Les groupes cibles sont les parties prenantes forestières des principaux Etats de l'aire de répartition des espèces CITES produisant du bois: Bolivie, Brésil, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Indonésie, Malaisie et Pérou. Cependant, le programme aidera aussi d'autres pays où ces espèces sont présentes, par exemple par le biais de leur participation aux ateliers et de la présentation de rapports à jour sur les progrès accomplis par le programme aux sessions du Comité CITES pour les plantes, du Comité permanent, de la Conférence des Parties à la CITES, et aux sessions du Conseil de l'OIBT.

B. Activités et résultats

Vue d'ensemble

Après de larges consultations avec le Secrétariat CITES, les pays membres et d'autres parties prenantes, des contrats ont été signés avec les coordonateurs régionaux pour l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie le 1^{er} février 2008. Le coordonateur pour l'Amérique latine, M. Ivan Tomaselli (Brésil), assisté par Mme Sofia Hirakuri, a commencé son travail en novembre 2007 tandis que les coordonateurs pour l'Afrique et l'Asie, M. Jean Lagarde Betti (Cameroun) et M. Thang Hooi Chiew (Malaisie), l'ont commencé respectivement en janvier et en février 2008. M. Tomaselli (qui supervise la coordination entre les trois coordonateurs régionaux) et un représentant du Secrétariat de l'OIBT se sont rendus au Secrétariat CITES à Genève et à la Commission européenne à Bruxelles en mars 2008 pour une visite d'information. Un premier atelier régional sur *Pericopsis elata* a eu lieu au Cameroun en avril 2008 (voir ci-après) et le personnel de l'OIBT a participé aux sessions du Comité pour les plantes et du Comité permanent de la CITES en avril et en juillet 2008. Un travail d'inventaire était en cours au Pérou en 2008 pour l'acajou et *Cedrela*, alors qu'une étude sur la sylviculture de l'acajou a commencé au Brésil au milieu de l'année. Des activités ont été développées en 2008 dans les autres pays cibles sous la supervision stratégique des coordonateurs régionaux et avec leur participation active. Des activités étaient en cours en Malaisie et en Indonésie à la fin de l'année, avec des accords de mise en œuvre des activités envisagés par les gouvernements partenaires du Brésil, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. D'autres activités et/ou accords de mise en œuvre étaient sur le point d'être finalisés au Brésil, en Bolivie, au Congo et au Pérou à la fin de 2008.

La Commission européenne a conduit une mission indépendante de suivi du programme en septembre/octobre 2008. La première réunion officielle du comité consultatif établi par l'OIBT pour superviser le programme d'activités a eu lieu en octobre 2008.

Description détaillée des activités

Activités de planification et de gestion

Résultat 1.1: Programme détaillé des projets pour chacune des trois régions et pour les Etats des aires de répartition qui s'y trouvent

Activité 1.1: Planification des projets nationaux et régionaux

- Diverses activités visant à formuler les besoins en projets nationaux et leur priorité et à concevoir les activités étaient en cours in 2008. Le coordinateur pour l'Amérique latine s'est rendu au Pérou à la mi-janvier 2008 puis en septembre. Il s'est aussi rendu en Bolivie deux fois dans l'année et a entrepris de larges consultations avec les cadres brésiliens tout au long de l'année. En Afrique, un atelier régional incluant des Etats de l'aire de répartition et les principaux importateurs de *Pericopsis elata* a eu lieu en avril 2008. Le coordonateur régional s'est rendu au Congo et en République démocratique du Congo peu de temps après pour aider au développement d'activités. En Asie, des réunions de planification d'un jour ont été tenues en Malaisie et en Indonésie en février/mars pour présenter le programme, et le coordonateur régional a accompagné le contrôleur de la CE en Indonésie en septembre.
- Des projets de programmes d'activités pour les trois régions ont été soumis à l'OIBT à la fin de mars 2008. Les pays et les auteurs de propositions d'activités ont ensuite travaillé au cours de l'année à peaufiner, plus ou moins rapidement, les propositions pour qu'elles soient acceptables – la mise en œuvre des activités approuvées étant déjà en cours au Brésil, en Indonésie, en Malaisie et au Pérou à la fin de l'année. Les programmes de projets nationaux et régionaux ont été structurés autour des résultats et des activités indiqués ci-dessous mais avec des priorités différentes selon les Etats des aires de répartition et les régions.
- Une réunion du comité consultatif a eu lieu en octobre 2008 pour examiner les activités en cours et proposer de futures activités.

Activités de gestion forestière

Résultat 2.1: Inventaires forestiers plus utiles pour la CITES

Activité 2.1: Conception des inventaires forestiers

Le but de cette activité est d'améliorer la conception des inventaires faits pour évaluer les ressources en espèces CITES en renforçant les capacités et par la recherche appliquée pour, entre autres, utiliser les technologies accessibles.

Les activités appuient l'identification des besoins en renforcement des capacités et en conception d'inventaires, et prévoient des consultations, des études techniques ou autres activités pertinentes permettant de combler les lacunes dans les inventaires et d'évaluer la fiabilité des données existantes. Cela contribuera aussi au travail des Parties à la CITES lorsqu'elles appliquent la décision 14.145, annexe 3, paragraphe 1 e) iii) et v), qui stipule que les Etats des aires de répartition de l'acajou devraient faciliter l'émission des avis de commerce non préjudiciable en appliquant des programmes de renforcement des capacités pour le suivi et la gestion relatifs à la compréhension et à l'application des conditions requises par la CITES, et en établissant des groupes de travail aux niveaux régional, subrégional et national.

En 2008, un travail était en cours au Pérou sur le projet PD251/03 Rev.3 (F) de l'OIBT intitulé *Evaluation des stocks commerciaux et stratégie pour la gestion durable de l'acajou*. Cette activité a été financée partiellement par le programme pour étendre à *Cedrela* la conception et l'analyse des inventaires entrepris pour l'acajou. Le principal objectif de ce programme est de fournir des informations intégrées, complètes, à jour et très fiables sur les stocks d'acajous et de *Cedrela* spp. de la forêt amazonienne du Pérou, afin de déterminer les coupes pouvant autorisées chaque année aux niveaux national, régional et local afin d'établir les quotas de prélèvement, d'élaborer une stratégie nationale et de garantir son application dans les plans de gestion en vue de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources forestières. Les objectifs spécifiques sont les suivants: a) une carte détaillée de la répartition naturelle de *Swietenia macrophylla* et de *Cedrela odorata*, b) la confirmation des données des inventaires forestiers sur la base d'un échantillonnage fait sur le terrain et d'un examen complet des évaluations forestières précédentes, et c) la proposition d'une stratégie nationale de conservation fondée sur la gestion durable des forêts et un impact faible de l'abattage de *Swietenia macrophylla* et de *Cedrela odorata*, afin de faciliter la prise de décisions concernant l'application effective de l'inscription de ces espèces aux annexes CITES.

Parmi les autres activités en cours dans ce domaine à la fin de 2008, il y avait celles intitulées "*Generation of Spatial Distribution Maps of Gonystylus bancanus (Ramin) using Hyperspectral Technology and Determination of Sustainable Level of Harvest of Ramin in Production Forests of Peninsular Malaysia*",

"*Improving Inventory Design to Estimate Growing Stock of Ramin (Gonystylus bancanus) in Indonesia*", et "*Exploratory Assessment on the Population Distribution and Potential Uses of non-Gonystylus bancanus in Indonesia*". D'autres activités sont en cours d'élaboration au Brésil et au Congo, impliquant respectivement la conception d'inventaires et l'évaluation de *Cedrela* et de *Pericopsis elata*. Ces activités devraient être approuvées et réalisées en 2009 en fonction des ressources du programme.

Résultat 2.2: Meilleure gestion des espèces afin de garantir le maintien du niveau de leurs populations

Activité 2.2: Sylviculture

Le but de cette activité est d'améliorer les connaissances en écologie et en sylviculture pour chaque espèce en réunissant des informations, notamment en examinant la littérature scientifique, en renforçant les capacités, et en menant des recherches pour combler les lacunes dans les connaissances. Ce travail pourrait se faire au niveau national ou régional.

En 2008, un travail était en cours au Brésil sur l'activité intitulée "*Bigleaf Mahogany (Swietenia macrophylla) in the Brazilian Amazon: long-term studies of population dynamics and regeneration ecology towards sustainable forest management*", qui implique l'établissement et le suivi de parcelles d'échantillonnage permanentes dans l'Amazonie brésilienne. Parmi les autres activités en cours à la fin de 2008 dans ce domaine, il y avait celles intitulées "*Improving Inventory Design to Estimate Growing Stock of Ramin (Gonystylus bancanus) in Indonesia*", "*Management of Hypsipyla grandella in Swietenia Macrophylla King plantations in Para, and Sao Paulo States, Brazil*", et "*Ecology and Silviculture of Mahogany (Swietenia Macrophylla King) in the Western Brazilian Amazon*". D'autres activités sont en cours d'élaboration en Bolivie et au Pérou, impliquant la sylviculture de l'acajou et/ou de *Cedrela*. Ces activités devraient être approuvées et réalisées en 2009 en fonction des ressources du programme.

Résultat 2.3: Promouvoir une utilisation ne nuisant pas à la survie des espèces concernées

Activité 2.3: Plans de gestion/avis de commerce non préjudiciable

Le but de cette activité est d'élaborer ou d'améliorer les plans de gestion forestière et/ou les critères sur lesquels s'appuyer pour formuler les avis de commerce non préjudiciable pour la conservation et la gestion durable des espèces dans chaque Etat d'aire de répartition.

A la fin de 2008, une activité était en cours en Malaisie, intitulée "*Non-detriment Findings Report on Gonystylus bancanus – A Quantitative Assessment of G. bancanus in Two Selected Permanent Forests of Sarawak*". Un accord a été envoyé au Gouvernement camerounais concernant la réalisation de deux activités: "*Gestion de Pericopsis elata dans des concessions forestières au Cameroun*" et "*Gestion de Pericopsis elata dans des plantations au Cameroun*".

Activités sociales, économiques et institutionnelles

Résultat 3.1: Sensibiliser les parties prenantes à la nécessité de l'utilisation durable et d'une législation nationale appropriée, et élaborer des stratégies régionales concertées

Activité 3.1: Forums nationaux et groupes de travail régionaux

Le but de cette activité est de promouvoir des forums nationaux, initiaux ou répétés, et des groupes de travail régionaux pour sensibiliser les parties prenantes à la nécessité de l'utilisation durable, au rôle du développement durable et à la législation CITES. Dans les trois régions, il y a un besoin critique de sensibilisation aux conséquences possibles de l'abattage illégal, notamment la possibilité de disparition des espèces et ses conséquences sur les forêts et les communautés qui en dépendent, et, à l'inverse, aux opportunités offertes par l'utilisation durable pour le développement durable et l'allègement de la pauvreté. Il faudra parrainer d'autres tribunes nationales pour impliquer toutes les parties prenantes et communiquer avec elles concernant la gestion durable des forêts et, s'il y a lieu, leur conservation, et générer une législation nationale renforcée.

Ces tribunes permettront une meilleure coopération régionale par le biais des réunions des groupes de travail régionaux s'appuyant sur le travail du groupe de travail sur l'acajou et le travail régional d'une équipe spéciale trinationale sur le ramin formée par l'Indonésie, la Malaisie et Singapour. Des dispositions similaires ont été prises pour *Pericopsis elata* dans le cadre de cette activité. Un premier atelier régional a eu lieu au Cameroun en avril 2008 pour examiner le projet de programme de travail régional préparé par le coordonateur régional en liaison avec ses interlocuteurs dans le pays, pour déceler les autres problèmes et pour lancer les activités du programme. Le rapport de l'atelier sur *Pericopsis elata* est disponible sur le site web réservé au programme (voir sous Communication). D'autres réunions régionales (groupe de travail sur l'acajou et avis de commerce non préjudiciable en général) ont été partiellement financées dans le cadre de cette activité en novembre 2008 (les rapports sur ces réunions seront placés sur le site web du

programme quand ils seront disponibles). Un atelier national est prévu en Indonésie début 2009 pour examiner la réalisation des activités approuvées. Un atelier régional sur le ramin devrait également se tenir en Asie au premier trimestre de 2009, coïncidant avec la réunion de l'équipe spéciale trinationale. Un atelier régional est également prévu au premier trimestre de 2009 au Pérou: l'atelier régional pour l'Amérique latine qui examinera l'utilisation des facteurs de conversion grumes/bois scié dans le contrôle des exportations d'acajou et de *Cedrela*.

Résultat 3.2: Etablir la confiance et la coopération entre le secteur économique et les autorités pertinentes
Activité 3.2: Systèmes réglementaires d'un bon rapport coût-efficacité

Le but de cette activité est de mettre au point des systèmes réglementaires concertés d'un bon rapport coût-efficacité, pour suivre les produits et les chaînes de garde en déterminant les besoins de formation liés au secteur économique et au commerce, entreprendre des études de marché, et identifier et mettre en place des incitations économiques à respecter les règlements.

L'OIBT a étudié récemment les technologies de suivi des grumes et a trouvé une gamme de produits commerciaux efficaces à cet effet. Début 2008, tous les coordinateurs régionaux en avaient été informés en détail, notamment des technologies modernes comme celles de l'ADN des empreintes pour identifier les bois et du profilage de l'ADN de diverses espèces pour en déduire l'origine d'un spécimen examiné. Ces technologies seront examinées dans les propositions soumises par les pays dans le cadre du programme mais les mesures les plus importantes impliquent leur incorporation dans le suivi de routine peu coûteux fait par le secteur économique légal et la réduction progressive de la différence de coûts entre les établissements légaux et illégaux, avec un plus grand risque de découverte des infractions et des sanctions plus sévères. Ces questions sont abordées dans l'activité suivante (3.3). Les bons systèmes de suivi des grumes et des produits peuvent aussi contribuer au processus de certification forestière là où c'est nécessaire ou pertinent.

A la fin de 2008, des activités étaient en cours en Malaisie [*"The Development of Gonystylus spp. (Ramin) Timber Monitoring System Using Radio Frequency Identification (RFID) in Peninsular Malaysia"*, *"Developing DNA Database for Gonystylus bancanus in Sarawak"*]. Des activités visant à améliorer le contrôle des exportations d'acajous et de *Cedrela* sciés, en examinant la procédure suivie pour établir les facteurs de conversion grumes/bois scié ont été proposées par le Brésil et le Pérou. Elles attendent les résultats de l'atelier régional mentionné sous l'activité 3.2 et pourraient être soumises à nouveau en tant qu'étude régionale. Le Brésil a reformulé une proposition d'étude de marché sur *Cedrela* à la fin de 2008; l'Université de Cordoue (Espagne), quant à elle, a recherché l'accord de l'organe de gestion CITES de la Bolivie pour une activité de suivi à distance visant à aider à gérer l'acajou. Le financement des propositions sur les facteurs de conversion et de celles qui pourraient être soumises à nouveau sera considéré en 2009 si le budget du programme le permet.

Résultat 3.3: Renforcer les systèmes visant au respect des règles du commerce
Activité 3.3: Ateliers de formation CITES

Le but de cette activité est de renforcer les systèmes visant au respect des règles du commerce CITES en parrainant des ateliers de formation destinés au personnel et en renforçant les capacités dans les domaines clés du respect de la CITES. Dans les trois régions, ces systèmes sont souvent limités faute de personnel formé. Le besoin le plus important paraît être celui de fournir des informations sur les conditions et les processus requis par la CITES au personnel chargé de la gestion sur le terrain, au personnel du secteur économique chargé de la logistique, et aux douaniers.

A la fin de 2008 un accord a été signé avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo concernant deux activités liées: "Formation aux outils de la CITES" et "Diffusion des textes de la CITES", qui seront réalisées en 2009 avec un apport du Secrétariat CITES.

Activité 3.4: Communication

Le but de cette activité est de produire des guides et des matériels techniques qui serviront de "boîte à outils" pour les Etats des aires de répartition et les partenaires commerciaux. L'OIBT et la CITES sont parvenus à un accord mettant des fonds à disposition du Secrétariat CITES pour contribuer à la réalisation de cette activité. Les deux organisations continueront de faire des présentations sur les résultats des projets aux grandes réunions internationales (sessions de 2008 des comités CITES, réunions régionales FLEG, sessions de l'AIBT). Un site web a été créé pour diffuser les résultats et les conclusions du programme (http://www.stcp.com.br/itto-cites/ing/home_ing.html).

C. Plan d'action actualisé

Le plan d'action global pour 2009 est joint en tant que dernière page du présent rapport. La plupart des activités seront réalisées durant l'année puisque les propositions ont été approuvées dans la plupart des domaines d'activité et pour la plupart des pays cibles. Concernant l'activité 2.3, par exemple, le Pérou a déjà fait des progrès importants pour être en mesure d'émettre des avis de commerce non préjudiciable fiables et il appliquera ses plans de gestion de l'acajou et de *Cedrela* tout au long de 2009. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas encore le cas pour *Pericopsis elata* dans la plupart des pays cibles de l'Afrique ou pour le ramin en Indonésie. Les activités de communication s'intensifieront lorsque davantage d'activités du programme auront obtenu des résultats, mais un travail préliminaire a déjà commencé et se poursuivra en 2009 avec l'évocation des diverses activités sur le site web, la préparation d'un bulletin, etc. Les réunions régionales qui se tiendront prochainement en Amérique latine et en Asie peuvent être considérées comme des groupes de travail régionaux et des ateliers de formation CITES.

Les coordonateurs régionaux ont préparé des plans d'action pour 2009 pour chaque région car les progrès et les activités varient selon les régions et cette approche permet une planification plus détaillée.

Le Secrétariat de l'OIBT entreprendra aussi des activités en 2009 pour remplir les obligations découlant de la mission de contrôle indépendante conduite par la Commission européenne en septembre 2008 et pour appliquer les recommandations émanant de la réunion du comité consultatif tenue en octobre 2008 en consultation avec la Commission européenne (entreprendre un examen à mi-parcours, élargir la portée du programme, revoir le cadre financier du rapport). Actuellement, les demandes d'assistance pour le programme excèdent les ressources disponibles et des décisions devront être prises pour utiliser au mieux les ressources. L'OIBT demandera à la Commission européenne de procéder à deux versements pour la contribution agréée en 2009, afin de pouvoir remplir ses engagements actuels et ceux prévus en 2009. L'OIBT continuera de rechercher des fonds auprès d'autres donateurs pour répondre à la forte demande d'appui dans les domaines couverts par le programme.

Plan d'action pour 2009

2009														
Activité/mois	1 ^{er} semestre						2 ^e semestre						Instances chargées de l'application	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Préparation Activité 1.1: Planification des projets nationaux et régionaux														Coordinateurs régionaux/Chef du programme/Comité directeur
Réalisation Activité 1.1: Planification des projets nationaux et régionaux														Coordinateurs régionaux/Chef du programme/Comité directeur
Préparation Activité 2.1: Conception des inventaires forestiers														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Réalisation Activité 2.1: Conception des inventaires forestiers														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Préparation Activité 2.2: Sylviculture														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Réalisation Activité 2.2: Sylviculture														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Préparation Activité 2.3: Plans de gestion/avis de commerce non préjudiciable														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Réalisation Activité 2.3: Plans de gestion/avis de commerce non préjudiciable														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques
Préparation Activité 3.1: Forums nationaux et groupes de travail régionaux														Coordinateurs régionaux
Réalisation Activité 3.1: Forums nationaux et groupes de travail régionaux		Asie	Amérique latine	Indonésie										Coordinateurs régionaux
Préparation Activité 3.2: Systèmes réglementaires d'un bon rapport coût-efficacité														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques/ Industrie
Réalisation Activité 3.2: Systèmes réglementaires d'un bon rapport coût-efficacité														Coordinateurs régionaux/ organes de gestion et autorités scientifiques/ Industrie
Préparation Activité 3.3: Ateliers de formation CITES														Coordinateurs régionaux/ Secrétariat CITES
Réalisation Activité 3.3: Ateliers de formation CITES				Afrique				Amérique du Sud				Asie		Coordinateurs régionaux/ Secrétariat CITES
Préparation Activité 3.4: Communication														Coordinateurs régionaux/ Secrétariats de l'OIBT et de la CITES
Réalisation Activité 3.4: Communication														Coordinateurs régionaux/ Secrétariats de l'OIBT et de la CITES